## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1. Identification

Identificateur de produit

PLEXUS® MA832 Adhésif

Autres moyens d'identification

0533 SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**ITW Performance Polymers** Nom de la société

**Adresse** 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Service à la clientèle Personne-ressource 978-777-1100 Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Non disponible. **Fournisseur** 

## 2. Identification des dangers

**Dangers physiques** Dangers pour la santé Liquides inflammables Catégorie 2 Toxicité aiguë, par inhalation Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Sensibilisation cutanée Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles -

inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

exposition unique

Non classé.

Irritation des voies respiratoires de catégorie

**Dangers environnementaux** 

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Mention de danger

Danger Liquide et vapeur très inflammables. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Nocif par

Conseil de prudence Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif SDS CANADA 1 / 11

Intervention EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA

PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Tenir au frais. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

**Autres dangers** 

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

## Mélanges

| Dénomination chimique          | Nom commun et synonymes | Numéro d'enregistrement CAS | %       |
|--------------------------------|-------------------------|-----------------------------|---------|
| Méthacrylate de méthyle        |                         | 80-62-6                     | 40 - 70 |
| Acide méthacrylique            |                         | 79-41-4                     | 3 - 7   |
| ÉTHYLÈNE GLYCOL                |                         | 107-21-1                    | 0.1 - 1 |
| Autres composant sous les nive | eaux à déclarer         |                             | 30 - 60 |

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un centre

antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Appeler

immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées

par un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire

vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de

l'estomac dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut irriter les voies respiratoires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif SDS CANADA

## Dangers spécifiques du produit dangereux

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Liquide et vapeur très inflammables.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moyen mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif SDS CANADA 3 / 11 0533 Version n°: 02 Date de révision: 03-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019

## 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs. échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association), « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

| ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exp<br>Composants | oosition de l'ACGIH<br>Type | Valeur   | Forme               |
|---|-----------------------------|----------|---------------------|
| METHACRYLIC ACID (CAS<br>79-41-4)               | TWA                         | 20 ppm   |                     |
| ETHYLENE GLYCOL (CAS<br>107-21-1)               | STEL                        | 10 mg/m3 | Aérosol, inhalable. |
|   |                             | 50 ppm   | Fraction vapeur     |
|   | TWA                         | 25 ppm   | Fraction vapeur     |
| METHYL METHACRYLATE<br>(CAS 80-62-6)            | STEL                        | 100 ppm  |                     |
|   | TWA                         | 50 ppm   |                     |

# Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2) Composants Type Valeur

| Composants                           | туре    | valeur    |  |
|--------------------------------------|---------|-----------|--|
| METHACRYLIC ACID (CAS<br>79-41-4)    | TWA     | 70 mg/m3  |  |
|                                      |         | 20 ppm    |  |
| ETHYLENE GLYCOL (CAS 107-21-1)       | Plafond | 100 mg/m3 |  |
| METHYL METHACRYLATE<br>(CAS 80-62-6) | STEL    | 410 mg/m3 |  |
|                                      |         | 100 ppm   |  |
|                                      | TWA     | 205 mg/m3 |  |
|                                      |         | 50 ppm    |  |

Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif SDS CANADA

| Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances |
|---|
| chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée                              |

| chimiques, Réglementation sur la<br>Composants   | Туре   | Valeur   | Forme  |
|--|--|--|--|
| METHACRYLIC ACID (CAS<br>79-41-4)  | TWA  | 20 ppm   |  |
| ETHYLENE GLYCOL (CAS<br>107-21-1)  | Plafond  | 100 mg/m3  | Aérosol  |
|  |  | 50 ppm   | Vapeur.  |
|  | STEL   | 20 mg/m3   | Particule.   |
|  | TWA  | 10 mg/m3   | Particule.   |
| METHYL METHACRYLATE<br>(CAS 80-62-6)   | STEL   | 100 ppm  |  |
|  | TWA  | 50 ppm   |  |
| Canada. LEMT de Manitoba (Règle<br>Composants  | ement 217/2006, Loi sur la sécui<br>Type                                       | rité et l'hygiène du travail)<br>Valeur  | Forme  |
| METHACRYLIC ACID (CAS<br>79-41-4)  | TWA  | 20 ppm   |  |
| ETHYLENE GLYCOL (CAS<br>107-21-1)  | STEL   | 10 mg/m3   | Aérosol, inhalable.  |
|  |  | 50 ppm   | Fraction vapeur  |
|  | TWA  | 25 ppm   | Fraction vapeur  |
| METHYL METHACRYLATE<br>CAS 80-62-6)  | STEL   | 100 ppm  |  |
| ·  | TWA  | 50 ppm   |  |
| Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co<br>Composants   | ntrôle de l'exposition à des age<br>Type                                       | nts biologiques et chimique<br>Valeur  | s)<br>Forme  |
| METHACRYLIC ACID (CAS<br>79-41-4)  | TWA  | 20 ppm   |  |
| ETHYLENE GLYCOL (CAS<br>107-21-1)  | Plafond  | 100 mg/m3  | Aérosol  |
| METHYL METHACRYLATE<br>CAS 80-62-6)  | STEL   | 100 ppm  |  |
|  | TWA  | 50 ppm   |  |
|  |  | a santé et la sécurité du trav   | =  |
|  | ère du Travail. Règlement sur la<br>Type                                       | Valeur   | Forme  |
| Composants METHACRYLIC ACID (CAS   |  |  | Forme  |
| Composants METHACRYLIC ACID (CAS   | Туре   | Valeur   | Forme  |
| Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS   | Туре   | Valeur 70 mg/m3  | Vapeur et brouillard.  |
| Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS   | <b>Type</b> TWA  | Valeur 70 mg/m3 20 ppm   |  |
| Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS 107-21-1)  METHYL METHACRYLATE  | <b>Type</b> TWA  | Valeur 70 mg/m3 20 ppm 127 mg/m3   | Vapeur et brouillard.  |
| Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS 107-21-1)  METHYL METHACRYLATE  | Type TWA Plafond   | Valeur 70 mg/m3 20 ppm 127 mg/m3 50 ppm  | Vapeur et brouillard.  |
| Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS 107-21-1)  METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)  Canada. LEMT pour la Saskatchev   | Type TWA Plafond TWA   | Valeur 70 mg/m3 20 ppm 127 mg/m3 50 ppm 205 mg/m3 50 ppm   | Vapeur et brouillard.<br>Vapeur et brouillard.                 |
| Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS 107-21-1)  METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)  Canada. LEMT pour la Saskatchev Composants  METHACRYLIC ACID (CAS   | Type  TWA  Plafond  TWA  wan (Règlements sur la sécurité                       | Valeur 70 mg/m3 20 ppm 127 mg/m3 50 ppm 205 mg/m3 50 ppm   | Vapeur et brouillard. Vapeur et brouillard. Tableau 21)        |
| Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS 107-21-1)  METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)  Canada. LEMT pour la Saskatchev Composants  METHACRYLIC ACID (CAS   | Type  TWA  Plafond  TWA  wan (Règlements sur la sécurité Type                  | Valeur 70 mg/m3 20 ppm 127 mg/m3 50 ppm 205 mg/m3 50 ppm 4 eet la santé au travail, 1996, Valeur               | Vapeur et brouillard. Vapeur et brouillard. Tableau 21)        |
| Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS 107-21-1)  METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)  Canada. LEMT pour la Saskatchev Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS  | Type TWA Plafond TWA  van (Règlements sur la sécurité Type  15 minutes         | Valeur 70 mg/m3 20 ppm 127 mg/m3 50 ppm 205 mg/m3 50 ppm 4 eet la santé au travail, 1996, Valeur 30 ppm        | Vapeur et brouillard. Vapeur et brouillard. Tableau 21)        |
| Canada. LEMT du Quebec, (Minist Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS 107-21-1)  METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)  Canada. LEMT pour la Saskatchev Composants  METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)  ETHYLENE GLYCOL (CAS 107-21-1)  METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6) | Type TWA Plafond TWA  wan (Règlements sur la sécurité Type 15 minutes 8 heures | Valeur 70 mg/m3 20 ppm 127 mg/m3 50 ppm 205 mg/m3 50 ppm 4 eet la santé au travail, 1996, Valeur 30 ppm 20 ppm | Vapeur et brouillard. Vapeur et brouillard.  Tableau 21) Forme |

Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif

SDS CANADA

Valeurs biologiques limites

Directives au suiet de

l'exposition

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas adéquates pour la forme physique actuelle du

produit.

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

**Autre** 

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection respiratoire

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

**Dangers thermiques** 

Considérations d'hygiène

générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Pâte. **Apparence** 

Liquide. État physique Liquide. Pâte. **Forme** Couleur Blanc cassé Odeur Fragrant

Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. pН

Point de fusion et point de

congélation

-48 °C (-54.4 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 100.5 °C (212.9 °F) estimation

Point d'éclair 10.0 °C (50.0 °F) estimation

Non disponible. Taux d'évaporation Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

2.1 % estimation

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

12.5 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 51.33 hPa estimation Non disponible. Densité de vapeur Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif SDS CANADA 0533 Version nº: 02 Date de révision: 03-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

**Température** 

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

0.95 g/cm3 estimation Densité

Propriétés explosives Non explosif.

Inflammable IB estimation Classe d'inflammabilité

Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 0.95 estimation COV < 50 g/l Mélangé

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales. Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

Conditions à éviter Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts. Nitrates. Peroxydes.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif par inhalation.

Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Contact avec la peau

Provoque de graves lésions des yeux. Contact avec les yeux Ingestion Provoque des brûlures du tube digestif.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut irriter les voies respiratoires.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

ÉTHYLÈNE GLYCOL (CAS 107-21-1)

Aiguë Cutané

**DL50** Lapin 9530 mg/kg

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6)

Aiguë Inhalation

Souris CL50 18.5 mg/l, 2 heures

Orale

DL50 Rat 7800 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque de graves lésions des yeux.

Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif SDS CANADA

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**ACGIH - Sensibilisation** 

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Sensibilisation cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Acide méthacrylique (CAS 79-41-4) Irritant ÉTHYLÈNE GLYCOL (CAS 107-21-1) Irritant

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Peut causer une sensibilisation respiratoire, cutanée ou

conjonctivale.

Canada - danger et LEMT pour le Manitoba : Sensibilisation cutanée

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Sensibilisation cutanée

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Sensibilisateur.

Canada - données sur les dangers et LEMT pour la Saskatchewan : Sensibilisant

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Sensibilisateur.

Sensibilisation respiratoire La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Sensibilisation cutanée Peut provoguer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Le risque d'un cancer ne peut pas être exclu à la suite d'une exposition prolongée. Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

ÉTHYLÈNE GLYCOL (CAS 107-21-1) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

ÉTHYLÈNE GLYCOL (CAS 107-21-1) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité pour certains organes

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Effets chroniques Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange. Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Acide méthacrylique 0.93 ÉTHYLÈNE GLYCOL -1.36Méthacrylate de méthyle 1.38

Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables. Règlements locaux

d'élimination

Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif 8 / 11

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

### **TMD**

**UN133 Numéro ONU** 

Désignation officielle de

ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable, Limited Quantity

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage

Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

**IATA** 

**UN number** UN1133

UN proper shipping name Transport hazard class(es) Adhesives containing flammable liquid, Limited Quantity

Class 3 Subsidiary risk Packing group Ш **Environmental hazards** No. **ERG Code** 3L

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Allowed with restrictions. Cargo aircraft only

**IMDG** 

UN1133 **UN number** 

UN proper shipping name Transport hazard class(es) ADHESIVES containing flammable liquid, Limited Quantity

Class 3 Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** 

Marine pollutant No. F-E, S-D **EmS** 

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

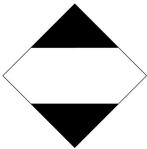
le recueil IBC

### **IATA**



Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif SDS CANADA

## IMDG; TMD



## 15. Informations sur la réglementation

### Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

## Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

### Convention de Stockholm

Sans objet.

### Convention de Rotterdam

Sans objet.

## Protocole de Kyoto

Sans objet.

## Protocole de Montréal

Sans objet.

## Convention de Bâle

Sans objet.

## **Inventaires Internationaux**

| Pays ou région           | Nom de l'inventaire   | En stock (Oui/Non)* |
|--------------------------|---|---------------------|
| Australie                | Inventaire australien des substances chimiques (AICS)   | Non                 |
| Canada                   | Liste intérieure des substances (LIS)   | Non                 |
| Canada                   | Liste extérieure des substances (LES)   | Non                 |
| Chine                    | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)                               | Oui                 |
| Europe                   | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)                 | Non                 |
| Europe                   | Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)                                  | Non                 |
| Japon                    | Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)                            | Non                 |
| Corée                    | Liste des produits chimiques existants (ECL)  | Non                 |
| Nouvelle-Zélande         | Inventaire de la Nouvelle-Zélande   | Non                 |
| Philippines              | Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)                             | Non                 |
| Taïwan                   | Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  | Oui                 |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques) | Oui                 |

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

SDS CANADA 0533 Version nº: 02 Date de révision: 03-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019

## 16. Autres informations

Date de publication12-Juillet-2019Date de la révision03-Mai-2020

Version n° 02

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Identification des dangers: Mention de danger

Identification des dangers: Intervention

Composition / renseignements sur les ingrédients : Sommaire des composants

Premiers soins: Ingestion

Premiers soins: Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un

traitement spécial, si nécessaire Premiers soins: Contact avec la peau

Premiers soins: Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Manutention et stockage: Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Contrôle de l'exposition/protection individuelle: Contrôles d'ingénierie appropriés

Données toxicologiques: Corrosivité Données toxicologiques: Ingestion

Données toxicologiques: Contact avec la peau

Données toxicologiques: Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques,

chimiques et toxicologiques

Nom de la matière : PLEXUS® MA832 Adhésif

0533 Version n°: 02 Date de révision: 03-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019

11 / 11

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit PLEXUS® MA830/832GB EU Gray Activator

Autres moyens d'identification

**SKU#** 0643

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle
Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Fournisseur Non disponible.

## 2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéCorrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2Lésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 2A

Sensibilisation cutanée Catégorie 1

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Non classé.

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère

irritation des yeux.

Conseil de prudence

**Prévention** Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient

pas sortir du lieu de travail. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des

gants de protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les

1/8

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements Aucune.

supplémentaires

Nom de la matière : PLEXUS® MA830/832GB EU Gray Activator SDS CANADA

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

| Dénomination chimique  | Nom commun et synonymes | Numéro d'enregistrement CAS | %         |
|--|-------------------------|-----------------------------|-----------|
| peroxyde benzoylique   |                         | 94-36-0                     | 15 - 40   |
| DIISODECYL ADIPATE   |                         | 27178-16-1                  | 10 - 30   |
| Résine époxyde :reaction Product<br>Of Bisphenol A And Epichlorohydrin<br>(refer To Epichlorohydrin) |                         | 25068-38-6                  | 10 - 30   |
| Fibre de verre   |                         | 65997-17-3                  | 1 - 5     |
| DIOXYDE DE TITANE  | DIOXYDE DE TITANE       | 13463-67-7                  | 1 - 5     |
| STYRENE BLOCK POLYMER<br>WITH ISOPRENE, Hydrogéné  |                         | 68648-89-5                  | 0.5 - 1.5 |
| STYRENE-ETHYLENE/BUTYLENE<br>-STYRENE BLOCK COPOLYMER  |                         | 66070-58-4                  | 0.5 - 1.5 |
| Autres composant sous les niveaux  | à déclarer              |                             | 30 - 60   |

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

spécial, si nécessaire Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Nom de la matière : PLEXUS® MA830/832GB EU Gray Activator
0643 Version n°: 02 Date de révision: 02-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Limites d'exposition professionnelle

| ETATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH |      |          |
|---|------|----------|
| Composants  | Туре | Valeur   |
| DIOXYDE DE TITANE<br>(CAS 13463-67-7)               | TWA  | 10 mg/m3 |

BENZOYL PEROXIDE **TWA** 5 mg/m3 (CAS 94-36-0)

Canada I EMT nour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la céquitté au travail Annoya 1 Tableau 2)

| Composants                            | Туре    | Valeur         | Forme                 |
|---------------------------------------|---------|----------------|-----------------------|
| DIOXYDE DE TITANE<br>(CAS 13463-67-7) | TWA     | 10 mg/m3       |                       |
| FIBROUS GLASS (CAS 65997-17-3)        | TWA     | 0.2 fibres/cm3 | Fibre.                |
|                                       | 5 mg/m3 |                | Fibre, totale         |
|                                       |         | 5 mg/m3        | Total des particules. |
| BENZOYL PEROXIDE                      | TWA     | 5 mg/m3        |                       |

## Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

| Composants                            | Туре | Valeur         | Forme                |
|---------------------------------------|------|----------------|----------------------|
| DIOXYDE DE TITANE<br>(CAS 13463-67-7) | TWA  | 3 mg/m3        | Fraction respirable. |
|                                       |      | 10 mg/m3       | Poussières totales.  |
| FIBROUS GLASS (CAS<br>65997-17-3)     | TWA  | 0.2 fibres/cm3 | Fibre.               |
|                                       |      | 5 mg/m3        | Fibres inhalables.   |
| BENZOYL PEROXIDE<br>(CAS 94-36-0)     | TWA  | 5 mg/m3        |                      |

## Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

| Composants                            | Туре | Valeur   | Forme               |
|---------------------------------------|------|----------|---------------------|
| DIOXYDE DE TITANE<br>(CAS 13463-67-7) | TWA  | 10 mg/m3 |                     |
| FIBROUS GLASS (CAS<br>65997-17-3)     | TWA  | 5 mg/m3  | Fraction inhalable. |
| BENZOYL PEROXIDE<br>(CAS 94-36-0)     | TWA  | 5 mg/m3  |                     |

Nom de la matière : PLEXUS® MA830/832GB EU Gray Activator

SDS CANADA 0643 Version n°: 02 Date de révision: 02-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019

| Composants                            | Туре                           | Valeur                             | Forme               |
|---------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|---------------------|
| DIOXYDE DE TITANE<br>(CAS 13463-67-7) | TWA                            | 10 mg/m3                           |                     |
| FIBROUS GLASS (CAS<br>65997-17-3)     | TWA                            | 0.5 fibres/mL                      | Fibres respirables. |
|                                       |                                | 5 mg/m3                            | Fraction inhalable. |
| BENZOYL PEROXIDE<br>(CAS 94-36-0)     | TWA                            | 5 mg/m3                            |                     |
| Canada. LEMT du Québec, (Minis        | stère du Travail. Règlement su | ır la santé et la sécurité du trav | ail)                |
| Composants                            | Туре                           | Valeur                             | Forme               |
| DIOXYDE DE TITANE<br>(CAS 13463-67-7) | TWA                            | 10 mg/m3                           | Poussières totales  |
| EIRDOLIS GLASS (CAS                   | T\\/ \                         | 1 fibore/om2n                      | Eibro               |

FIBROUS GLASS (CAS TWA 1 fibers/cm3n Fibre. 65997-17-3) 10 mg/m3 fibres, poussière totale BENZOYL PEROXIDE **TWA** 5 mg/m3 (CAS 94-36-0)

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21) Composants **Type** Valeur **Forme** DIOXYDE DE TITANE 15 minutes 20 mg/m3 (CAS 13463-67-7) 8 heures 10 mg/m3 FIBROUS GLASS (CAS 15 minutes 10 mg/m3 Fraction inhalable. 65997-17-3) 8 heures 0.2 fibres/cc Fibres respirables. 5 mg/m3 Fraction inhalable. BENZOYL PEROXIDE 15 minutes 10 mg/m3 (CAS 94-36-0) 8 heures 5 mg/m3

Valeurs biologiques limites Contrôles d'ingénierie

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Un écran facial est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

**Autre** 

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Protection respiratoire

**Dangers thermiques** 

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir

manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Visqueux. Liquide. Apparence

Liquide. État physique

**Forme** Visqueux. Liquide.

Nom de la matière : PLEXUS® MA830/832GB EU Gray Activator 0643 Version nº: 02 Date de révision: 02-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019 Couleur Grise
Odeur Léger

Seuil olfactif Non disponible. pH Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

103 °C (217.4 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 320 °C (608 °F) estimation

Point d'éclair 129.4 °C (265.0 °F) estimation

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

**Tension de vapeur** 0.00005 hPa estimation

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau Température

80 °C (176 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

**Densité** 1.16 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 1.16 estimation

COV < 50 g/l Mélangé

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Acides. Alcools Amines.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

Nom de la matière : PLEXUS® MA830/832GB EU Gray Activator 0643 Version n°: 02 Date de révision: 02-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019

## 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact avec les yeux** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Ingestion** Les connaissances sur les dangers pour la santé sont incomplètes.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et

des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants Espèces Résultats d'épreuves

peroxyde benzoylique (CAS 94-36-0)

<u>Aiguë</u> Orale

DL50 Rat 7710 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires** Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

Fibre de verre (CAS 65997-17-3)

Irritant
peroxyde benzoylique (CAS 94-36-0)

Irritant

Sensibilisation respiratoire La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Cancérogénicité La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Carcinogènes selon l'ACGIH

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homr

Fibre de verre (CAS 65997-17-3)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

peroxyde benzoylique (CAS 94-36-0)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

Fibre de verre (CAS 65997-17-3) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Fibre de verre (CAS 65997-17-3) Probablement cancérogène pour l'homme.

peroxyde benzoylique (CAS 94-36-0)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Fibre de verre (CAS 65997-17-3) Effet cancérogène détecté chez les animaux.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

peroxyde benzoylique (CAS 94-36-0) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

**Toxicité pour certains organes** La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. **cibles - expositions répétées** 

Danger par aspiration La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Nom de la matière : PLEXUS® MA830/832GB EU Gray Activator SDS CANADA
0643 Version n°: 02 Date de révision: 02-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019 6 / 8

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

## 12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

peroxyde benzoylique 3.46

Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

## 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### **IMDG**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Non déterminé(e).

Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

### 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

### Protocole de Montréal

Sans objet.

### Convention de Bâle

Fibre de verre (CAS 65997-17-3)

#### **Inventaires Internationaux**

| Pays ou région           | Nom de l'inventaire   | En stock (Oui/Non)* |
|--------------------------|---|---------------------|
| Australie                | Inventaire australien des substances chimiques (AICS)   | Oui                 |
| Canada                   | Liste intérieure des substances (LIS)   | Oui                 |
| Canada                   | Liste extérieure des substances (LES)   | Non                 |
| Chine                    | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)                               | Oui                 |
| Europe                   | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)                 | Oui                 |
| Europe                   | Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)                                  | Non                 |
| Japon                    | Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)                            | Non                 |
| Corée                    | Liste des produits chimiques existants (ECL)  | Oui                 |
| Nouvelle-Zélande         | Inventaire de la Nouvelle-Zélande   | Oui                 |
| Philippines              | Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)                             | Oui                 |
| Taïwan                   | Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  | Oui                 |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques) | Oui                 |

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

Date de publication 12-Juillet-2019 02-Mai-2020 Date de la révision

Version n° 02

## Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : PLEXUS® MA830/832GB EU Gray Activator 0643 Version nº: 02 Date de révision: 02-Mai-2020 Date d'émission : 12-Juillet-2019